

Compte rendu de notre participation aux assises de la forêt et du bois du Grand Est le 13 décembre 2023



Figure 1 : Table ronde des Assises de la forêt et du bois du Grand Est, GOUFFON Valentin, décembre 2023

CHAMFORT Cléa, FERGANI Nadjim, GOUFFON Valentin et LARRICQ Apolline

Thème 7 : Comment améliorer la prévention et la protection contre les risques incendies en forêt ?



Remerciements

Nous tenons à remercier Fibois de nous avoir invité à participer à un après-midi des assises de la forêt et du bois du Grand Est. Ce fut pour nous un moment très enrichissant, d'un point de vue des connaissances mais également riche en rencontres.

Nous souhaitons également remercier l'ensemble des intervenants et invités ayant accepté de répondre à nos brèves questions pour constituer notre recueil de témoignages style « micro-trottoir ». Nous remercions également l'ensemble du personnel organisateur de l'événement pour leur accueil et la qualité des services proposés.

Introduction

- Composition du groupe

Notre groupe est composé de deux personnes en D3 (Cléa et Apolline) et deux personnes en D1 (Nadjim et Valentin). De ce fait, nous avons des points de vue différents concernant la forêt et son utilisation. Il est donc très intéressant pour nous de confronter nos deux visions.

- Attentes des assises

- **Apolline** : Bien que je n'aie jamais participé à ce type d'événement, j'avais des attentes précises concernant ces assises après avoir parcouru le document de restitution des premières assises qui ont eu lieu il y a deux ans en novembre 2021.

Ainsi, les réflexions collectives sur les sujets de production et de préservation des forêts du Grand Est et des limites que posent ces questions ont largement été débattues et ont donc répondu à mes attentes.

Néanmoins, certains débats entre acteurs m'ont paru assez stériles bien que je trouve essentiel et intéressant que tous les acteurs aient pu s'exprimer.

- **Cléa** : Je ne savais pas vraiment à quoi m'attendre car c'était la première fois que j'assistais à des assises. J'ai été agréablement surprise car je m'attendais à moins d'intervenants et des modalités de conférences plutôt que de discussions entre différents acteurs.

- **Nadjim** : Avant tout, l'objectif était pour moi de découvrir et de pouvoir échanger avec le plus d'acteurs possibles du monde forestier. Ayant pu effectuer stage d'immersion professionnelle à l'ONF et assister à des réunions publiques du CNPF, il me paraissait nécessaire d'approfondir, à travers un événement comme les Assises, la connaissance des acteurs et de leurs points de vue sur des sujets concrets autour de la forêt.

Par ailleurs, j'attendais de cet événement à la fois des débats rigoureux d'un point de vue scientifique mais aussi des débats de nature politique entre les différents intervenants.

- **Valentin** : Personnellement j'ai déjà assisté aux assises départementales de la forêt du département des Alpes de Haute Provence en novembre 2022. Les thématiques abordées étaient essentiellement en lien avec la prévention du risque incendie et traitées sous forme de tables rondes.

Concernant les assises de la forêt et du bois de la région Grand Est, je m'attendais à un déroulement similaire. Étant en apprentissage au sein de l'ONF dans le service de Défense de Forêt Contre l'Incendie, je souhaitais comparer les méthodes et les moyens de lutte mis en place par les acteurs de la filière entre les deux territoires.

I) Micro-trottoir : discussions avec les acteurs forestiers du territoire

Nous avons profité de ces assises pour interroger différents acteurs de la filière bois afin de connaître leurs attentes à l'issue de ces deux journées d'échanges. Nous avons cherché des acteurs aux profils variés afin de confronter leurs idées et leurs attentes. Vous trouverez ci-dessous les interviews retranscrits :

1 - Intervenant anonyme, responsable environnement à l'ONF

Notre premier interlocuteur considère les Assises de la forêt et du bois comme un moment pour discuter, pour rencontrer les acteurs de toute la filière forêt-bois qu'il paraît impossible de rencontrer à d'autres moments. Il s'agit d'un événement où il est possible d'avoir un aperçu des mêmes problématiques partagées par des acteurs très différents au sein d'une même filière. Il espère entendre un dialogue commun entre ces différents acteurs autour du sujet de la multifonctionnalité des forêts : c'est une occasion d'aller au-delà des conflits pour aller vers un consensus autour d'une même manière d'appréhender les problèmes futurs et ainsi trouver des solutions.

2- Intervenant anonyme, employé chez Fibois et organisateur des Assises

Notre deuxième interlocuteur possède un point de vue intéressant puisqu'il s'agit d'un membre organisateur des assises.

Pour lui, l'objectif des deux journées est de ressortir avec des réponses concrètes aux problématiques amenées. Les réponses doivent être de préférence des plans d'action. Fibois cherche à agir concrètement autour des différentes problématiques liées à la forêt en réunissant le plus grand nombre d'acteurs possibles de la filière bois. Les solutions doivent être précises et efficaces.

3- Roger Perrin, Président de FRANSYLVA VOSGES

Notre troisième interlocuteur est le président de FRANSYLVA VOSGES et ancien membre du comité Fibois. Comme son ancien collègue, le deuxième interlocuteur, M. PERRIN considère les Assises comme un événement qui doit aboutir à des plans d'actions, des aspects pratiques qui ressortent des discussions et qui peuvent être mis en place rapidement.

Aspect critique de l'événement : "il manque cruellement d'agents de terrain, ceux qui mettent en œuvre les actions décrétées par ceux qui les conçoivent, ils ne sont pas là !" Ces derniers étant, d'après lui, sous-représentés dans ce type d'événement. De plus, il dit "nous n'arrivons pas à recruter, nous manquons de personnel dans la région".

4- Didier Paillereau, expert forestier en forêt privée

Notre quatrième intervenant, M. PAILLEREAU est un expert forestier en forêt privée et un ancien élève du cursus ingénieur à AgroParisTech.

Il est convaincu que le forestier n'a pas toutes les solutions et que la société dans sa diversité est à sonder à travers ce type d'événement pour mettre en valeur l'utilité collective de la forêt. Il déclare que l'initiative est intéressante mais que ce n'est pas le cas de tous les intervenants.

Beaucoup de thèmes évoqués lors de ces assises concernent la captation de carbone et l'exploitation forestière cependant d'autres thèmes cruciaux restent absents : notamment celui autour des ressources épuisables, des écosystèmes et des potentielles émissions de carbone par les forêts ... ce qui est regrettable d'après lui.

5- Ex gestionnaire de propriété privé

Notre cinquième personne interviewée est un ancien gestionnaire de forêt privé. Il dit ne rien attendre de ses assises. Il attend une vraie révolution : un vrai moratoire, des études scientifiques. En effet, il nous explique que les forêts de la région Grand Est sont aujourd'hui des mauvais puits de carbone et qu'il ne faudrait plus rien couper pour espérer améliorer la situation. Selon lui, cette diminution du capital forestier est due au fait que la valeur du bois n'est plus seulement celle du bois d'œuvre (qui permet de stocker le carbone sur le temps long). En effet, aujourd'hui il y a plein d'autres valeurs accordées à la forêt comme les valeurs biodiversité, environnementales...

Il nous a donné l'exemple d'une forêt de 4 600 hectares qui a dernièrement été rachetée par le Crédit mutuel pour un prix nettement supérieur à la valeur des bois d'œuvre qui la compose. Cette décision est pour lui liée à cette décapitalisation de la forêt. Selon lui, il faudrait qu'il y ait un vrai inventaire de la forêt avec un vrai plan de gestion.

6- Intervenante anonyme travaillant pour le CNPF

Notre sixième personne interviewée travaille au CNPF. Son objectif est de redynamiser les petites propriétés forestières.

Elle distingue tout d'abord deux secteurs dans le territoire : le secteur montagne où même une petite surface peut apporter beaucoup d'argent au propriétaire et le secteur plaine qui rapporte moins. Comme l'interlocuteur précédent, elle n'a aucune attente concernant ces assises. Elle nous indique que les problèmes sont les mêmes, par exemple l'équilibre forêt gibier, depuis 30 ou 40 ans. Aucune action concrète ne ressort de ces assises et le problème identifié va malheureusement perdurer.

De plus, cela lui pose des problèmes moraux quand on lui demande de planter pour compenser les émissions de Total.

7- Intervenante anonyme travaillant dans l'enseignement supérieur

Notre septième personne interviewée est enseignante actuellement en poste venue surtout par curiosité et pour déceler s'il existe un réel intérêt à cet événement. Ce qui a particulièrement capté son attention lors de cette première journée est l'interaction dynamique entre les intervenants : « mais bon, comme on peut si attendre les certains intervenants étaient très clairement biaisés dans leur approche de la filière. C'est vraiment dommage que certains préfèrent faire une sorte de lobbying concernant leur vision de la filière en n'hésitant à mentir sur certains points afin de mieux faire passer leur message alors que si on prend la peine de lire quelques articles scientifiques sur la question, le fondement même de leur démarche est discrédité.

Quant à savoir si cela a modifié mon point de vue sur le sujet, je dirais que cela a certainement enrichi ma perception de comment d'autres acteurs perçoivent la forêt justement, ce qui est intéressant et permet d'avoir une vision plus nuancée et globale. Pour les prochaines assises, j'aurais à cœur de voir une plus grande diversité d'ateliers pratiques ou de sessions interactives. Ces formats pourraient offrir des occasions supplémentaires d'approfondir les débats ou désaccords entre acteurs et de favoriser des échanges encore plus concrets entre toutes les personnes présentes, ou surtout entre les intervenants et les professionnels du secteur.

D'un point de vue purement démocratique si je peux dire, j'aimerais aussi que les intervenants sur scène répondent à toutes les questions du public ou des intervenants ce qui n'a pas toujours été le cas, pour ne citer personne, je dirais juste qu'ils sont très souvent attachés au ministère...

»

La diversité des échanges avec les différents acteurs de la filière bois et leurs attentes des assises ont été très enrichissantes. Nous avons ainsi pu confronter les points de vue en fonction des métiers et nous nous apercevons que les attentes à l'issue de ces assises sont différentes. Toutefois, l'élément commun qui ressort est d'obtenir de vraies solutions applicables directement.

Thème 7 : Comment améliorer la prévention et la protection contre les risques incendies en forêt ?

I) Préambule

Notre choix s'est porté sur cette thématique car il s'agit d'un sujet d'actualité qui est de plus en plus préoccupant pour le monde forestier. Malheureusement, elle n'a pas vraiment été abordée par manque de temps lors de ces assises. En effet, sur les 17 sujets à traiter, seulement 3 d'entre eux ont fait l'objet de débats. De ce fait, nous allons essayer de répondre à cette problématique suite aux échanges avec les différents acteurs rencontrés ainsi qu'avec les éléments obtenus lors des tables rondes.

II) Historique

• Autrefois

La France est touchée depuis les années 1950 par de gros incendies de forêts comme les autres pays méditerranéens. Les zones les plus touchées se situent au sud du pays, autour de l'arc méditerranéen. Il s'agit des régions Provence-Alpes Côte d'Azur, Occitanie et la Corse.

Afin de lutter contre ce risque naturel, l'État français a mis en place sur le territoire un service spécialisé, **La Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI)** à partir de 1990.

Ce service est intégré à l'Office National des Forêts et bénéficie d'une Mission d'Intérêt Général (MIG). L'état commande ainsi à l'ONF par le biais de cette MIG chaque année environ 11 millions d'euros de travaux et de patrouilles de surveillance (en été).



Figure 2 : Organisation de la Direction Territoriale Midi-méditerranée / DFCI (source ONF)

• L'année 2022, une année exceptionnelle et un tournant

En 2022, 90 départements ont été concernés par un événement significatif. Le nombre d'hectares brûlés en France s'élève à environ 72 000 ha. La simultanéité des feux d'envergures et leur répartition sur l'ensemble du territoire représentent les points marquants de cette saison.

De plus, à la suite des violents incendies apparus durant l'été 2022 dans le massif Landais (environ 25 000 ha), l'Etat a adapté sa stratégie nationale de défense et de protection des forêts contre les incendies. Une dotation supplémentaire de 14 millions d'euros en MIG DFCI a été commandée à l'agence DFCI pour étendre son organisation à l'ensemble du territoire national.

En 2023, la dotation a été abondée de 14 millions d'euros dans le but de prendre en compte l'extension du risque à tout le territoire métropolitain. Par exemple, pour les départements du 04 et du 05, deux nouvelles patrouilles de surveillance de la forêt ont été créées. Elles ont pour objectif d'agrandir le territoire de contrôle, en s'adaptant aux changements climatiques.

Afin de mettre en œuvre cette nouvelle commande, de nombreux postes de coordinateurs zonaux ont été créés. Pour compléter le dispositif, des postes d'experts DFCI et de techniciens spécialisés DFCI seront créés au cours des deux prochaines années. L'objectif est d'étendre la structure DFCI présente sur l'arc méditerranéen à l'échelle nationale. Il s'agit d'une nouvelle ère, une grande première pour notre pays.

Le risque incendie de forêts en France va devoir être pris en compte sur l'ensemble du territoire et une organisation des actions de prévention et de lutte vont devoir être mises en place afin de réduire les départs de feux et d'en limiter les conséquences. C'est dans ce contexte là que nous voulions savoir comment la région Grand Est et les services forestiers se sont organisés et ainsi comparer avec les régions possédant une forte expérience.

III) Stratégie mise en place au sein de la région Grand Est

La région Grand Est est devenue un territoire menacé par les incendies de forêts à cause notamment des attaques de ravageurs, Scolytes qui impactent les peuplements d'épicéas. De ce fait, de nombreux hectares de masses combustibles sèches sur pied sont susceptibles de partir en fumée à la moindre occasion.

- Echanges avec les interlocuteurs

Lors des échanges avec le premier interlocuteur, le responsable environnement de l'ONF, nous l'avons questionné sur la mise en place de la MIG DFCI sur le territoire du Grand Est. A ce jour, il n'existe pas encore d'équipements de défense dédiés à la lutte comme des citernes, des Bandes Débroussaillées de Sécurité (BDS) et des pistes forestières (gabarit spécifique, largeur de 6m de la bande de roulement avec numérotation et panneaux indicateurs). La mise en place de ces infrastructures sera longue car il s'agit d'un sujet complexe qui mêle différents aspects comme le foncier, les travaux, le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, etc.

Cependant, des échanges entre les différents services de l'Etat ainsi que leur collaboration lors des différentes opérations ont déjà débuté. En effet depuis le mois de mars, les équipes de l'ONF du Grand Est, en lien avec les pompiers et les préfetures, ont participé à des exercices en forêt afin de se préparer au risque incendie.

Leurs objectifs étaient d'activer les bons réflexes au sein des services et être opérationnels avant le début de la saison des feux de forêts, pour l'été 2023. Par exemple, à la fin du mois de mars, le massif vosgien a déjà été le théâtre de plusieurs manœuvres grandeur nature. Un grand exercice s'est récemment déroulé en simultané sur deux départements, à Lembach (67) et Bitche (57). L'ONF Grand Est, co-organisateur, a appuyé les pompiers lors de cet entraînement en apportant notamment des connaissances sur les territoires et contextes locaux.

Début avril, un avion bombardier d'eau a effectué un exercice sur le lac de Gérardmer. Organisé par la préfecture des Vosges, cet événement insolite s'est poursuivi par la mise en pratique des mesures promulguées dans le nouvel arrêté préfectoral de prévention. L'exercice s'est conclu par le déclenchement d'une cellule de crise en préfecture avec la participation de l'ONF.

Ces différents exercices se sont avérés très utiles car dès le mois de juin, un incendie s'est déclaré dans une habitation en bordure de forêt, le long de la route départementale 420 qui relie Brouvelieures à Saint-Dié (88). Celui-ci s'est rapidement propagé à la forêt communale attenante, du fait du fort rayonnement de la combustion de la maison. Les conditions climatiques (température, vent et humidité) ont permis son développement très tôt en saison, avant même le lancement de la campagne de surveillance à laquelle nous nous préparions.

L'ONF s'est mobilisé, en appui du Commandant des Opérations de Secours (COS), grâce aux connaissances de terrain des forestiers locaux. A l'aide de l'outil « veille incendie » ceux-ci ont pu préciser où se situaient les peuplements à risque et ainsi définir les priorités, de concert avec les pompiers pour assurer la liaison entre les personnels présentes sur le terrain et la coordination des opérations.

- Éléments issus des tables rondes

Ils ont bien insisté sur le fait que l'intensification des risques d'incendies liés à l'accentuation des sécheresses ne devait pas être une question traitée de façon "simpliste". Le risque doit être considéré à l'échelle temporelle des essences et non simplement en considérant qu'il pourrait suffire de déplacer les essences présentes dans le Sud, sensibles à ces risques, vers le Nord.

L'augmentation de risques d'incendies a également fait changer d'avis les forestiers sur la question des rémanents. Intéressants pour les écosystèmes et dans un objectif plus global de favoriser la biodiversité, les risques croissants de feux de forêts peuvent entraîner un changement de point de vue chez les différents acteurs de la forêt.

IV) Conclusion

Globalement, nous avons apprécié ces assises car les sujets traités étaient variés et intéressants par rapport à notre formation. Le format était plutôt bien pensé car de nombreux acteurs se sont exprimés, ce qui a permis de dynamiser le débat.

Cependant, les interventions de certains acteurs manquaient d'argumentation et ainsi transformer les discussions en débat d'opinion plutôt qu'en débat scientifique. De plus, dans certaines situations nous étions incapables de savoir qui avait raison car les arguments des différents interlocuteurs étaient contradictoires.

Deux choses nous ont particulièrement interpellés par rapport aux cours que nous avons suivis depuis le début de l'année. Tout d'abord, les rôles étaient partagés de façon assez stéréotypée entre les différents participants des tables rondes (par exemple une des intervenantes parlait de "débat public" dans chacune de ses interventions). Ensuite, nous avons trouvé que le cours suivi d'ASGE nous a permis d'avoir un regard différent sur l'organisation et les discours proposés. En particulier, la récurrence de l'expression "mettre tout le monde autour de la table" nous a beaucoup amusé et nous a permis de réaliser l'importance du paradigme de la coordination dans l'imaginaire actuel de la gestion de l'environnement.

Concernant la thématique « Comment améliorer la prévention et la protection contre les risques incendies en forêt ? », elle n'a malheureusement pas été traitée lors de ces assises par manque de temps. De ce fait, il est difficile pour nous de répondre réellement à la question. Cependant, lors de l'intervention de Michel BADRE lors des tables rondes, celui-ci a indiqué que les incendies de forêt dégagent énormément de CO₂ durant la combustion. Cela augmente ainsi les gaz à effet de serre et par enchaînement le réchauffement climatique. Or, nous devons planter des arbres pour séquestrer du carbone. Il est donc essentiel et primordial de mettre en place des actions afin de limiter le nombre et la surface des incendies en forêts.